

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	13
BIOGRAPHIE	15
PUBLICATIONS	17
Les infractions portant atteinte aux valeurs essentielles pour l'humanité : une construction législative non aboutie	23
Bernadette AUBERT	
I. RÉÉQUILIBRER	26
A. La place des textes	26
B. L'échelle des peines	33
II. HARMONISER	38
A. Les infractions périphériques	38
B. Les peines complémentaires	42
L'appel incident en matière pénale	45
Bernard BOULOC	
I. SUR LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE D'UN APPEL INCIDENT	49
A. L'application de l'article 500 du code de procédure pénale	50
B. Situations particulières	52
II. LE RÉGIME DE L'APPEL INCIDENT	55
A. Autonomie ou dépendance de l'appel incident	55
B. La portée de l'appel incident	57

Des écoutes téléphoniques aux interceptions de correspondances émises par la voie des télécommunications : un regard historique	61
Jacques BUISSON	
I. LA LÉGALISATION REPOUSSÉE	64
A. Les écoutes toujours niées	65
B. Les écoutes encore balbutiantes	67
II. LA LÉGALISATION IMPOSÉE	70
A. La légalité exigeante	70
B. La légalité commune	74
 La chambre criminelle de la Cour de cassation a-t-elle sacrifié la confiance mutuelle aux droits de l'homme ? . . .	 79
Réflexions sur la jurisprudence afférente à l'article 695-22, 5°, du code de procédure pénale	79
Olivier CAHN	
INTRODUCTION	79
I. LA SUBSTITUTION PRÉTORIENNE DE LA CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME À LA « CLAUSE FRANÇAISE ».	84
A. La prévention des violations de la Convention européenne des droits de l'homme dans l'exécution des mandats d'arrêt européens	87
B. La sujétion du principe de confiance mutuelle aux droits fondamentaux par les institutions européennes ?	94
II. LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME, LIMITE À LA PRÉVENTION DES VIOLATIONS DE LA CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME DANS L'EXÉCUTION DES MANDATS D'ARRÊT EUROPÉENS	102
A. Le terrorisme, éteignoir du libéralisme dans l'exécution des mandats d'arrêt européens	102
B. La confiance mutuelle, assommoir de l'audace prétorienne en matière de lutte contre le terrorisme	106

La bellicisation de la lutte contre le terrorisme : un défi au droit	113
Danièle CARON	
UNE LOGIQUE DE GUERRE	114
UN DÉSORDRE CONCEPTUEL	118
UNE DÉCONSTRUCTION DU SYSTÈME PÉNAL	120
LA DOCTRINE DU COMBATTANT ENNEMI ILLÉGAL	122
LA RÉSISTANCE DE LA COUR SUPRÊME	124
LE DIFFICILE RETOUR À L'ÉTAT DE DROIT	126
LES RÉACTIONS DU DROIT INTERNATIONAL : UNE APPROCHE SECTORIELLE	128
LES ORIENTATIONS EUROPÉENNES : UN RENFORCEMENT DU DROIT PÉNAL ET DE LA COOPÉRATION	129
LES JURIDICTIONS RÉGIONALES EUROPÉENNES, FORCE DE RÉSISTANCE EFFECTIVE AUX DÉRIVES	130
L'autonomie du blanchiment en droit pénal international	137
David CHILSTEIN	
I. AUTONOMIE ET LOI APPLICABLE AU DÉLIT D'ORIGINE	140
A. Le recours au droit pénal étranger	140
B. Le « forçage » de la loi française	143
II. AUTONOMIE ET COMPÉTENCE JUDICIAIRE RELATIVE AU DÉLIT DE CONSÉQUENCE	148
A. Compétence judiciaire et dimension spatiale de la loi pénale	149
B. Compétence judiciaire et dimension temporelle de la loi pénale	157
Remarques sur la réinsertion des condamnés	161
Michel DANTI-JUAN	
I. NATURE DE LA RÉINSERTION	163
A. Nature de la réinsertion au regard de la hiérarchie des normes	163
B. Nature de la réinsertion au regard de la peine	167

II. MESURE DE LA RÉINSERTION	170
A. Critères de la réinsertion	170
B. Évaluation de la réinsertion	173
Quels droits de l'homme au fondement du droit pénal? . .	177
Emmanuel DREYER	
I. LES DROITS FONDAMENTAUX SOUCIEUX DE LA PERSONNE DU COUPABLE	184
A. Une approche concrète	185
B. Des droits effectifs	189
II. LES DROITS FONDAMENTAUX SOUCIEUX DE LA PERSONNE DE LA VICTIME	191
A. Une place reconnue	193
B. Une protection anticipée.	198
Le droit des réfugiés et de l'asile concernant les femmes : l'apport du droit humanitaire international, du droit international des droits de l'homme et du droit pénal international.	205
Roger ERRERA	
I. LA SITUATION DES FEMMES JUSQU'AU DÉBUT DES ANNÉES 1990	205
A. Le droit international humanitaire	206
B. Le droit international des droits de l'homme	207
C. Le droit international des réfugiés et de l'asile	207
II. LES TOURNANTS DES ANNÉES 1990 ET LES NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS DU DROIT PÉNAL INTERNATIONAL	208
A. Les conséquences tragiques, pour les femmes, de nouveaux conflits armés.	208
B. Le renouveau du droit pénal international.	210
III. LES NOUVEAUX ASPECTS DE LA PROTECTION DES FEMMES DANS LE DROIT DES RÉFUGIÉS ET DE L'ASILE	213
A. Le rapprochement des quatre piliers.	214
B. Une nouvelle prise de conscience de la situation spécifique des femmes.	215
C. Une jurisprudence plus attentive à la situation particulière des femmes.	218

Criminologie et droits de l'homme	231
Raymond Gassin	
I. L'ÉCHEC DES TENTATIVES DE CONSTITUTION D'UNE CRIMINOLOGIE NORMATIVE	233
A. Le colloque de Bucarest (juin 1992)	234
B. Le congrès d'Athènes (mai 1996)	236
II. DES RELATIONS INDIRECTES ENTRE LA CRIMINOLOGIE ET LES DROITS DE L'HOMME	241
A. Une relation indirecte entre criminologie appliquée et droit des droits de l'homme.	241
B. Déontologie des acteurs de la criminologie et droits de l'homme.	246
Repenser la responsabilité pénale des personnes morales	249
Geneviève GIUDICELLI-DELAGÉ	
La lutte contre la discrimination raciale au plan universel: l'exemple de la convention internationale et du comité des Nations unies pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale	269
Régis DE GOUTTES	
Quelle architecture pour les droits fondamentaux euro- péens?	281
Quelques réflexions sur la Charte et l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme	281
Constance GREWE	
INTRODUCTION.	281
I. LE SYSTÈME APPARENT: LA COMPLÉMENTARITÉ DES DROITS CONSTRUITE SUR LA SÉPARATION DES ORDRES JURIDIQUES	286
A. La place et le régime de la Convention dans la Charte et le Traité de Lisbonne.	287
B. Les autres catégories de droits.	290

II. LE SYSTÈME INEXISTANT :	
UNE CONSTRUCTION INCOHÉRENTE ET IMPRATICABLE	292
A. Une prémisse irréaliste : la distinction entre standard minimum et standard maximum.	292
B. Un dispositif irréalisable : la distribution des régimes juri- diques	294
1827-2012	297
Actualité et modernité des arrêts <i>Marcadier</i>	297
Serge GUINCHARD	
I. MATIÈRE PÉNALE ET MATIÈRE DISCIPLINAIRE	300
A. Qui fait quoi? La direction de l'action publique	300
B. Le critère de distinction de la matière pénale et de la matière disciplinaire et la question du cumul d'actions	303
II. L'ARTICULATION DES RESPONSABILITÉS ENCOURUES PAR LES MAGISTRATS DANS LEUR ACTIVITÉ NON JURIDICTIONNELLE	310
A. 1827 : une triple mise en cause, une seule responsabilité retenue	310
B. 2012 : des faits rarissimes et des responsabilités encore mal articulées	319
Réflexions sur l'interaction entre justice pénale et médecine	325
Patricia HENNON-JACQUET	
I. LA MÉDICALISATION ACCRUE DU DROIT PÉNAL DE LA RÉCIDIVE	328
A. Une médicalisation au soutien de la pénalisation de la maladie mentale.	329
B. Une médicalisation au service de l'impératif sécuritaire	332
II. UNE DÉPÉNALISATION MESURÉE DU DROIT MÉDICAL	335
A. Une dépénalisation relative des atteintes involontaires au corps humain	336
B. Une dépénalisation sectorielle affirmée	338

L'application du droit international privé en droit pénal international	341
André HUET	
I. LES RÈGLES DE CONFLIT DE LOIS	342
A. Les règles de conflit de lois applicables à l'action publique	342
B. Les règles de conflit de lois applicables à l'action civile	345
II. LES LOIS DE POLICE ET DE SÛRETÉ	349
A. L'action civile	350
B. L'action publique	352
III. LES RÈGLES DE CONFLIT DE JURIDICTIONS	354
A. La compétence internationale des tribunaux répressifs français pour connaître de l'action civile	355
B. Les effets en France d'un jugement civil étranger	356
 Chronique d'un dérèglement : le point de départ du délai de prescription de l'abus de confiance et de l'abus de biens sociaux	 359
Wilfrid JEANDIDIER	
 Entre scolastique et humanisme : le <i>De poenis temperandis</i> de Tiraqueau (1559)	 395
André LAINGUI	
I. LE <i>DE POENIS</i> , ŒUVRE D'ÉRUDITION BARTOLISTE	397
II. LE <i>DE POENIS</i> , ŒUVRE D'ÉRUDITION HUMANISTE	401
 La prise en compte des lois d'amnistie en droit pénal international	 405
Bertrand DE LAMY	
I. LES DROITS FONDAMENTAUX, LIMITE ÉVIDENTE DE L'AMNISTIE ?	408
II. L'AMNISTIE, LIMITE PERSISTANTE AUX DROITS FONDAMENTAUX	415

L'abaissement insidieux de la majorité pénale à seize ans	423
Christine LAZERGES	
I. L'EFFACEMENT PROGRESSIF D'UNE PROCÉDURE PÉNALE SPÉCIFIQUE POUR LES GRANDS MINEURS	426
A. Le recul de la spécificité de l'avant-procès	427
B. La coexistence de juridictions spécialisées et de juridictions non spécialisées.	431
II. L'ALIGNEMENT PROGRESSIF DES PEINES ENCOURUES PAR LES GRANDS MINEURS SUR CELLES DES MAJEURS	433
A. Le retrait de la diminution de peine	434
B. L'application des peines plancher	435
 Une infraction très spéciale : le <i>Mord</i> du droit pénal allemand	 439
Jocelyne LEBLOIS-HAPPE	
I. UN HOMICIDE COMMIS DANS DES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES	443
II. UN HOMICIDE PUNI DE LA PEINE MAXIMALE	452
III. UN HOMICIDE IMPRESCRIPTIBLE	454
 Diagnostic	 457
Réflexions sur une recomposition du procès pénal	457
Henri-Claude LE GALL	
 Dynamique du procès criminel et équilibre des droits des parties	 469
Pascal LEMOINE	
 La protection par la Cour de cassation des droits et libertés fondamentales en prison, à la lumière de la Convention européenne des droits de l'homme	 487
Anne LEPRIEUR	
I. LES DROITS DES PRISONNIERS ET L'INTERDICTION DES PEINES OU TRAITEMENTS INHUMAINS OU DÉGRADANTS :	
L'ARTICLE 3 DE LA CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME	490

A. Sur les conditions de détention indignes et le juge pénal	490
B. Sur la perpétuité « perpétuelle »	492
C. Sur l'état de santé et sa compatibilité avec la détention	494
II. LA LÉGALITÉ DU MAINTIEN EN DÉTENTION, LES LONGUES PEINES ET L'ARTICLE 5, § 1 ^{ER} , A), DE LA CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME	497
III. UNE QUESTION DISCUTÉE: L'EXÉCUTION ET L'APPLICATION DES PEINES ET L'ARTICLE 6 DE LA CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME	499
IV. L'APPLICATION DES PEINES ET LE DROIT À UN RECOURS EFFECTIF : L'ARTICLE 13 DE LA CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME	502
A. Sur le droit au recours	502
B. Sur l'effectivité du recours	503

La sanction par le juge pénal du non-respect de la réglementation tarifaire par les praticiens libéraux 509

Bruno LORIT

I. L'INCRIMINATION SPÉCIFIQUE DE LA VIOLATION DES RÈGLES DE TARIFICATION APPLICABLES AU MÉDECIN PAR LE DÉLIT DE FRAUDE AUX PRESTATIONS SOCIALES	511
II. LE DÉVELOPPEMENT DE L'INCRIMINATION DE LA VIOLATION PAR LE MÉDECIN DES RÈGLES DE TARIFICATION PAR LE DÉLIT D'ESCROQUERIE. .	516
III. LE CARACTÈRE MARGINAL DE L'INCRIMINATION DE FAUX DANS LA SANCTION DES ANOMALIES TARIFAIRES COMMISES PAR LES MÉDECINS . .	522

Libres propos sur les conflits de lois en droit pénal 527

Valérie MALABAT

I. LES CONFLITS INTERNES DE LOIS PÉNALES	531
A. La possibilité de conflits entre lois métropolitaines et lois du pays	533
B. Le règlement des conflits entre lois répressives métropoli- taines et du pays	534
II. LES CONFLITS INTERNATIONAUX DE LOIS PÉNALES	538
A. Un domaine d'application exceptionnel pour la loi pénale étrangère	541
B. La détermination de la loi pénale étrangère applicable	546

Le pourvoi en cassation de la partie civile sous les feux croisés du contrôle de conventionnalité et de la question prioritaire de constitutionnalité 549

Jean-Pierre MARGUÉNAUD

- I. APPRÉCIATIONS CONTRADICTOIRES DE LA RESTRICTION AU DROIT DE LA PARTIE CIVILE DE SE POURVOIR EN CASSATION 553
 - A. Une conventionnalité accordée au nom du droit à la présomption d'innocence : l'arrêt de la Cour européenne, *Berger c. France*, du 3 décembre 2002 554
 - B. Une inconstitutionnalité déclarée au nom du respect des droits de la défense : la décision Q.P.C. du Conseil constitutionnel du 23 juillet 2010. 556
- II. CONCILIATION DES DROITS FONDAMENTAUX DES PARTIES CIVILES ET DES DROITS FONDAMENTAUX DES ACCUSÉS 557
 - A. Vérification de l'existence d'un conflit de droits fondamentaux entre la partie civile et l'accusé 557
 - B. Résolution du conflit de droits fondamentaux entre la partie civile et l'accusé 560

Quelques aspects pratiques de la responsabilité pénale des personnes morales 563

Haritini MATSOPOULOU

- I. L'IMPOSSIBILITÉ DE POURSUIVRE PÉNALEMENT DES PERSONNES MORALES ISSUES DES OPÉRATIONS DE FUSION OU DE SCISSION 564
- II. LA NÉCESSITÉ OU NON D'IDENTIFIER LES ORGANES OU REPRÉSENTANTS AYANT PERMIS D'ENGAGER LA RESPONSABILITÉ PÉNALE DE LA PERSONNE MORALE. 573

La présomption d'innocence bafouée par la Cour européenne des droits de l'homme ? 589

Yves MAYAUD

- I. LE RAISONNEMENT 591
 - A. Le support 591
 - B. L'application. 593

II. LA RÉSERVE	594
A. La divergence	594
B. Le sacrifice	595

**Mouvements croisés des compétences souverainistes
et de la compétence universelle** 597

Danièle MAYER

I. LES PAS DES COMPÉTENCES SOUVERAINISTES EN DIRECTION DE LA COMPÉTENCE UNIVERSELLE	599
II. LE « FLIRT » DE LA COMPÉTENCE UNIVERSELLE AVEC LES COMPÉTENCES SOUVERAINISTES.	602

Christine & Jean-Marie Villemin 605

Thierry MOSER

**De l'influence des « grandes cours » sur le statut de la garde
à vue ou de la supériorité de la jurisprudence sur la loi** 623

Jean PRADEL

I. LE DROIT À LA DIGNITÉ	625
II. LE DROIT AU SILENCE.	626
III. LE DROIT À L'ASSISTANCE D'UN AVOCAT	627

**Le nouveau contrôle de l'arrêt de la chambre de l'instruction
en matière d'extradition** 635

Didier REBUT

I. LA MISE EN ŒUVRE D'UN NOUVEAU CONTRÔLE DE L'ARRÊT DE LA CHAMBRE DE L'INSTRUCTION	637
A. L'extension du contrôle de l'arrêt de la chambre de l'instruction	637
B. La nature du contrôle de l'arrêt de la chambre de l'instruction	641
II. LA PORTÉE DU NOUVEAU CONTRÔLE DE L'ARRÊT DE LA CHAMBRE DE L'INSTRUCTION.	643
A. Le contrôle des conditions de fond de l'extradition	644

B. La consécration du caractère juridictionnel de l'avis de la chambre de l'instruction	647
Le crime français de « tortures et actes de barbarie » à l'aune du droit international des droits de l'homme	649
Damien ROETS	
I. SUR LA QUESTION DE LA NÉCESSITÉ D'UNE CONDITION PRÉALABLE TENANT À LA QUALITÉ DU TORTIONNAIRE	653
II. SUR L'ÉLÉMENT MATÉRIEL DU CRIME DE TORTURES ET ACTES DE BARBARIE	655
A. Les actes à l'origine des souffrances infligées	655
B. La gravité des souffrances infligées	661
III. SUR L'ÉLÉMENT MORAL DU CRIME DE TORTURES ET ACTES DE BARBARIE	664
A. Le résultat recherché	665
B. Le but visé	668
De certaines singularités de la sanction pénale des abus de marché (au regard notamment du prononcé et de la personnalisation des peines)	671
Frédéric STASIAK	
I. LES SINGULARITÉS DE L'AMENDE, PEINE PRINCIPALE	676
A. Un double plafond	676
B. Un « plancher »	678
II. LES SINGULARITÉS DE L'INTERDICTION PROFESSIONNELLE, PEINE ACCESSOIRE	682
A. Un passé récent	683
B. Un avenir incertain	685
L'objectif d'une réparation intégrale de la détention, assigné au juge par l'article 149 du code de procédure pénale, peut-il être pleinement atteint ?	689
Gilles STRAEHLI	
I. LA RÉPARATION DU PRÉJUDICE MATÉRIEL	692
A. Les frais exposés par le requérant pour assurer sa défense durant la procédure pénale	692

B. Les délicats contours du préjudice économique	696
C. L'impact financier de la détention sur la vie de la famille	705
D. Le préjudice corporel	708
II. LA RÉPARATION DU PRÉJUDICE MORAL	710
A. L'aggravation tenant au déroulement et aux conditions de la détention elle-même	711
B. Les facteurs d'aggravation tenant à la personne	713
C. Les facteurs inopérants	715
D. Les facteurs de minoration du préjudice moral	716
Des limitations au droit d'accès au juge	719
Yves STRICKLER	
I. LA FORCE DU TEMPS	721
II. LA PUISSANCE DE L'ARGENT	723
III. LE POUVOIR D'ÉTAT	725
<i>Non bis in idem</i>	729
Un voyage entre Strasbourg et Luxembourg	729
Françoise TULKENS	
INTRODUCTION	729
I. LA NOTION DE «BIS».	731
A. L'application <i>ratione materiae</i>	731
B. L'application <i>ratione loci</i>	734
C. L'application <i>ratione temporis</i>	735
II. LA NOTION D'«IDEM»	739
A. Une jurisprudence hybride	739
B. Vers une jurisprudence harmonieuse.	744
CONCLUSION	748
Justice pénale des mineurs et principe de séparation des fonctions judiciaires.	749
André VARINARD	
I. UNE REMISE EN CAUSE JURISPRUDENTIELLE EXPLICABLE DU CUMUL DES FONCTIONS JUDICIAIRES EN MATIÈRE DE JUSTICE PÉNALE DES MINEURS .	752